



Compte rendu de l'audioconférence DRFIP 67 entre direction et organisations syndicales du 21 avril 2020 État des lieux – covid19

Présents pour la direction :

Madame Coulangeat, Mesdames Heraud et Agraifeil-Marry, Messieurs Daas, Isel et May.

Organisations syndicales (OS) :

CGT, Solidaires Finances Publiques, FO, CFDT et CFTC.

Réponses aux questions posées par les OS et interventions en séance

I - Sur les les Congés

Il y a actuellement une réflexion sur ce sujet au niveau national : il faut attendre le cadrage national du ministère, puis de la DGFIP.

Pour le calcul des jours ARTT et congés volés aux agents : les chefs de service établiront le prorata de travail effectif des agents (en télétravail, ou présent par roulement en présentiel) mais la Direction ne dispose pas encore du cadrage national.

Qu'en est il des reports congés de 2019 non encore utilisés ? Là aussi, il n'y a pas encore de directive nationale. Mais selon la directrice il serait de « bon sens » qu'ils soient prélevés en priorité dans le cadre du dispositif ci-dessus

Pour les congés d'été, la direction a indiqué qu'il n'y avait aucune restriction particulière, mais que la nécessité de service pouvait toujours être opposée par le chef d'unité. La directrice s'est voulue rassurante pour les collègues mobilisés sur la campagne IR, mais a indiqué que la situation pourrait être plus difficile début juillet pour les agents en recouvrement avec une reprise des poursuites qui pourrait intervenir à la mi-juin.

II – Sur le nouveau cas de covid-19 au Centre Prélèvement Service

La direction est d'accord pour rappeler aux agents et chefs de service qu'en cas de symptômes, il faut consulter son médecin et rester chez soi.

La désinfection des locaux sera fait par la société ONET (un devis a été demandé). Mais cette mesure de nettoyage est liée aux circonstances exceptionnelles d'un agent contaminé présent pendant 3 jours dans le service.

Les agents du CPS reviendront dans le service dès la semaine prochaine, sauf ceux qui ont été en contact direct et prolongé avec l'agent malade et qui ont été mis en quatorzaine (au nombre de 3).

La CGT demande si la fiche du Secrétariat Général des ministères économiques et financiers sur le nettoyage a été communiquée à l'entreprise ONET ? La direction répond par l'affirmative.

III - Frais de repas

Ce point est vu avec les organisations syndicales nationales, 1 ticket de caisse détaillé peut être admis comme justificatif, en surlignant les produits ayant servi aux repas sur les lieux de travail.

La direction a évoqué le cas des collègues bénéficiant de titres restaurant. Il leur serait aussi possible de bénéficier de remboursement de frais de repas sur présentation de factures, mais un titre leur serait retiré par journée de frais présentée. La direction va vérifier ce point avant de communiquer.

IV - Le Plan de Continuation de l'Activité (PCA) de la DRFiP 67

Plusieurs explications ont été demandées sur des services présentant des taux élevés de présence en bureaux. Les réponses ont été plus ou moins convaincantes et certains commentaires (« on ne va pas manager à la place du chef de service ») peuvent laisser penser qu'il y a un certain laisser-faire de la part de la direction.

La CGT rappelle que nous sommes encore en période de confinement et demande en conséquence que les ordinateurs portables affectés à des missions non prioritaires soient redéployés vers des agents qui assurent actuellement des missions prioritaires sur leur lieu de travail afin d'assurer leur sécurité maximum.

Pour la direction il est difficile de reprendre les PC portables pour environ 80 cas de télétravail, car il s'agit de l'unique poste de travail des télétravailleurs (pas de PC fixes). Il y a aussi des agents (ex : Domaine) qui télétravaillent sur webmail, sans PC portable professionnel. La Direction dit redéployer les PC portables au maximum de ses capacités.

Les mesures de soutien aux SIE de certains services pour une tâche prioritaire

Des vérificateurs ont procédé à la relance téléphoniques des entreprises qui ont annulés leur paiement PAS et TVA : 734 entreprises ont été visées, 175 appelées dont 23 % jointes + un courriel envoyé si celles-ci n'étaient pas joignables.

7 huissiers ont également pris contact avec 760 entreprises locales pour lesquelles les coordonnées bancaires n'étaient pas correctes afin d'obtenir leur RIB :

La direction évoque le fait que le recours élargi au télétravail pourrait se poursuivre après le déconfinement (avec acquisition de nouveaux PC portables).

V – Sur le matériel

Les téléphones portables commandés seront livrés sous 48 heures

Pour ce qui est des casques, la direction fait face à des ruptures de stocks et des devis élevés. Le sujet est en attente.

Pour les protections en plexiglas pour les accueils ? Une commande a été effectuée auprès du SDNC. Cependant, la DRFiP n'a pas de visibilité dessus et – si elle a demandé des devis auprès d'entreprises – elle se refuse à passer commande sans nouvelle du SDNC et sans en savoir plus sur les consignes nationales qui seront données pour l'accueil physique à partir du 11 mai. Ce faisant, la DRFiP fait courir le risque aux agents d'être dépourvus de ces protections quand l'accueil du public reprendra !

La seconde livraison de masques pour la DRFiP67 est arrivée jeudi dernier et est en cours de répartition.

La CGT a redemandé la désinfection des locaux en cas de covid et le nettoyage renforcé des locaux sur tous les sites (avec le recours aux agents Berkani d'entretien). Pas de réponse sur ce point. La direction a cependant indiqué à un autre moment de la réunion être en recherche de vacations de ménage.

Les fontaines à eau, les machines à café commerciales et les sèche-mains souffleurs ont-ils été désactivés sur tous les sites du département ?

- Sèches mains souffleurs : la désactivation est impossible sans intervention d'un électricien, mais des affichettes ont été posées pour décourager leur utilisation.
- Machines à café : la société prestataire a procédé à la désactivation.
- Fontaines à eau : l'entreprise doit encore venir les désactiver.

La CGT a demandé si les poubelles collectives pour réceptionner les masques, gants et lingettes ont été mises en place. Un membre de la direction se serait refusé à mettre en œuvre cette mesure, n'en ayant pas compris l'intérêt... La direction a assuré que cette disposition retenue la semaine précédente au niveau local serait mise en œuvre avec une précision : les poubelles des toilettes serviraient de poubelles collectives vidées régulièrement pour ces déchets contaminants.

Le prochain Comité Technique Local (CTL) est prévu en audioconférence durant la seconde quinzaine du mois de mai.

Le rendez-vous hebdomadaire en audioconférence avec les représentants du personnel est reconduit.

Vos représentants CGT :

Axel BOURDEAU

Gilles STREICHER

N'hésitez pas à faire remonter vos difficultés, questions et sollicitations par l'intermédiaire la CGT Finances Publiques 67 :

cgt.dr67@dgfip.finances.gouv.fr